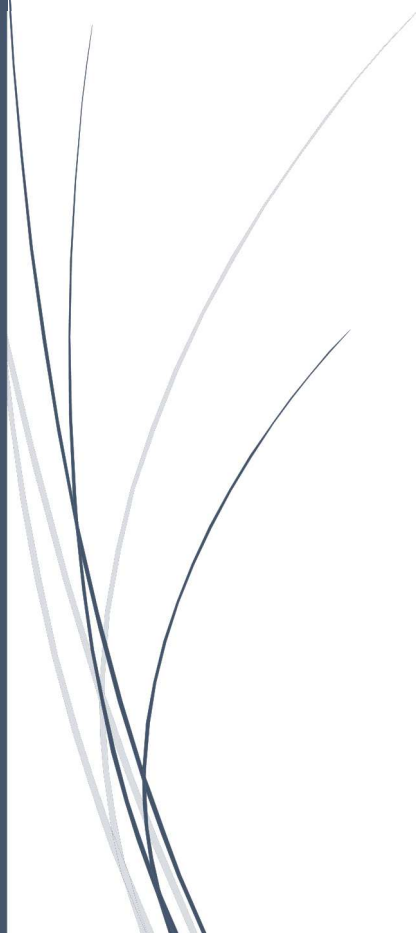




# **RAPPORT SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES POUR L'ANNÉE 2021**

PRESENTE AU CONSEIL MUNICIPAL LORS DE  
SA SEANCE DU 3 FEVRIER 2022



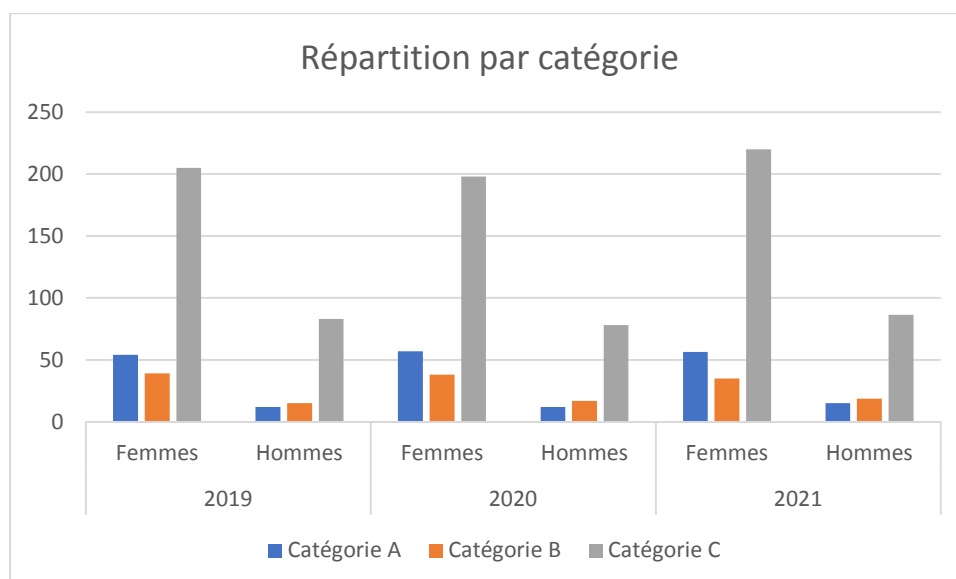
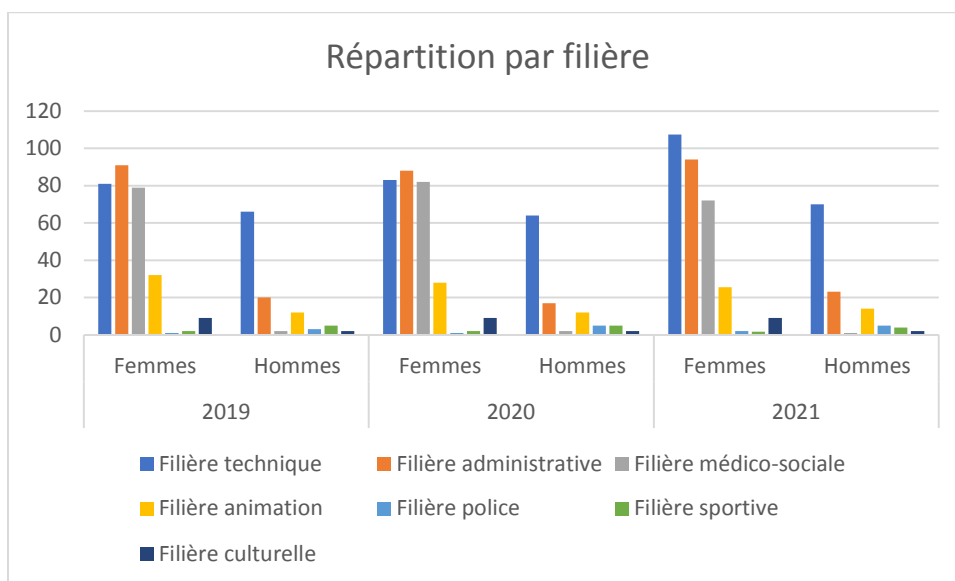
## 1. Politique de ressources humaines de la Ville – les éléments significatifs

### Effectifs

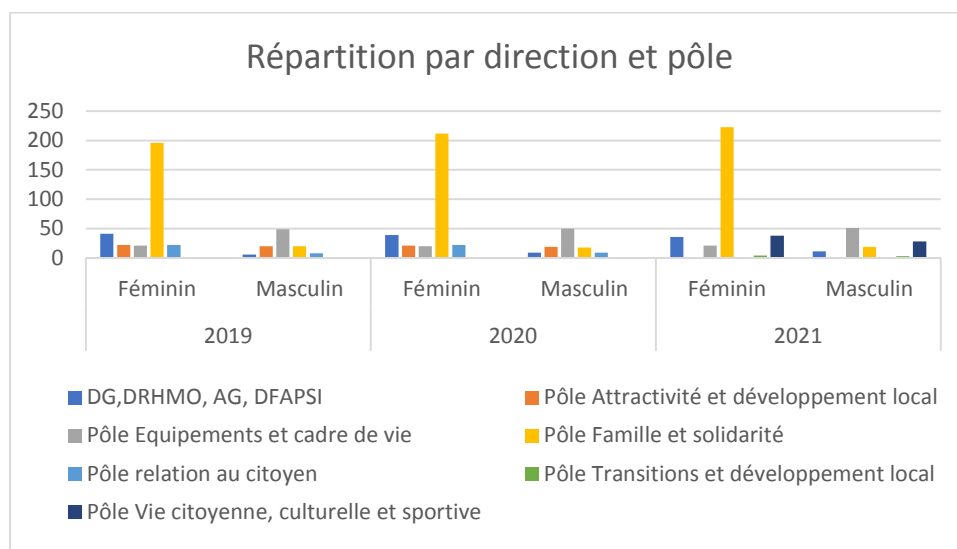
Les effectifs de la collectivité sont très féminisés avec 72% des femmes employées sur poste permanent au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

	Agents	%	Age moyen	Temps partiels	%
<b>FEMMES</b>	311	72%	43	26	8.87%
<b>HOMMES</b>	119	28%	42	0	0
<b>TOUS</b>	<b>430</b>	<b>100%</b>	<b>42.5</b>	<b>26</b>	<b>6.5%</b>

Depuis 2019, la répartition par filière et par catégorie reste stable entre hommes et femmes :



Globalement, les compétences dévolues aux communes et les métiers qui en découlent expliquent cette répartition. Ainsi, les agents féminins dédiés à la petite enfance et à l'enfance représentent 45 % des effectifs.



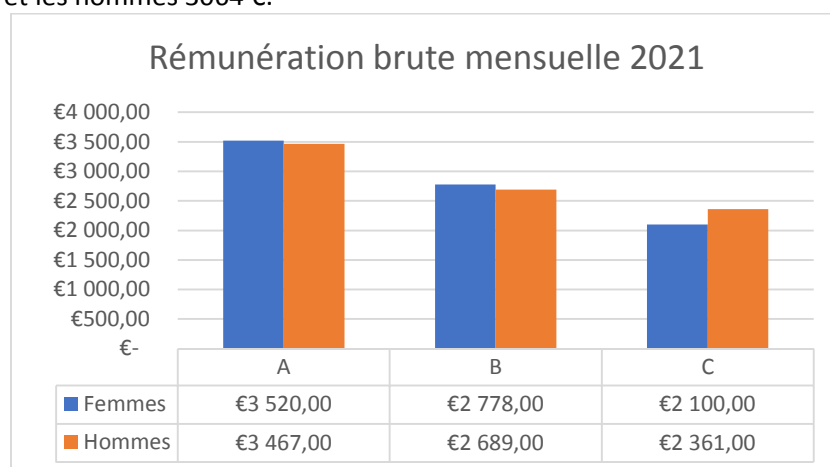
A noter qu'en 2021 les pôles Transitions et développement local et Vie citoyenne, culturelle et sportive ont été créés et les services des pôles Attractivité et développement local et Relation au citoyen ont été répartis sur d'autres pôles.

Mais des postes plus généralement occupés par des hommes sont également détenus par des femmes. Ainsi, la direction générale des services est composée de 3 postes occupés par 3 femmes - or, seuls 27%<sup>1</sup> des postes fonctionnels de direction sont occupés par des femmes en France, et 4 postes d'ingénieur sur 6 sont d'ailleurs détenus par des femmes.

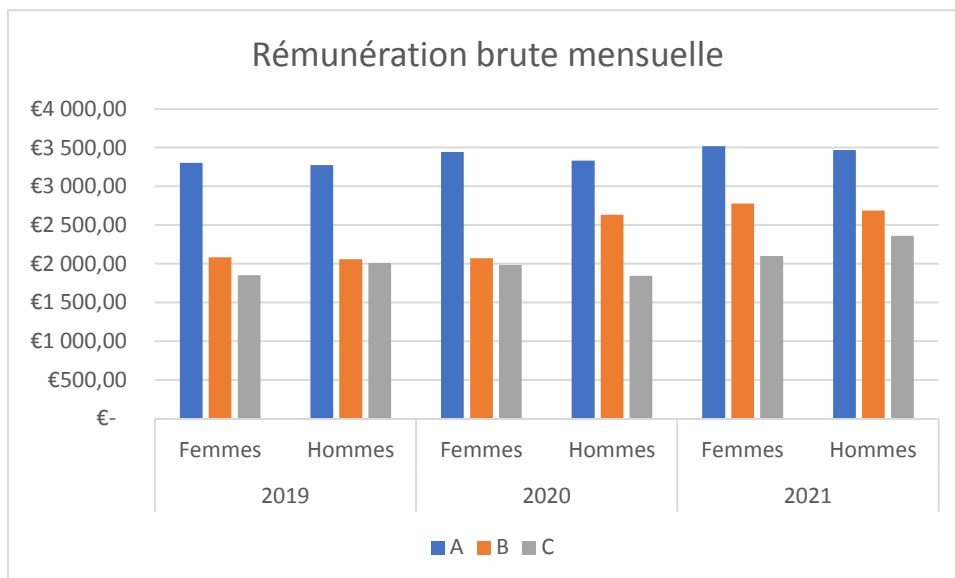
On peut ajouter également que sur les 15 postes de terrain du service Tranquillité urbaine (policiers municipaux et gardes urbains) 5 sont occupés par des femmes.

#### La rémunération.

Toutes catégories confondues, les femmes ont une rémunération brute mensuelle moyenne en 2021 de 3008 € brut et les hommes 3064 €.



<sup>1</sup> Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, Direction générale de l'administration de la fonction publique, 13 juillet 2017



La mise en place du RIFSEEP en 2020 permet qu'à poste identique ou à poste de niveau identique, le régime indemnitaire perçu les femmes et les hommes est équivalent.

Cependant, il s'avère que les hommes de catégorie C ont souvent des postes plus qualifiés que les femmes, sont plus souvent agent de maîtrise et ont des métiers pouvant davantage engendrer des heures supplémentaires et des astreintes.

#### Articulation des temps de vie

La Ville autorise de manière quasi systématique les temps partiels, lorsque les nécessités de service le permettent, afin que les agents puissent plus facilement concilier leurs vie professionnelle et personnelle.

Par ailleurs, la mise en place du télétravail au sein de la collectivité permet également une meilleure conciliation vie professionnelle et vie personnelle, et favorise ainsi les conditions de travail des agents.

Néanmoins, considérant que les postes télétravaillables sont essentiellement des postes administratifs, les femmes en bénéficient davantage que les hommes.

#### La situation sociale des agents municipaux<sup>2</sup>

Ce sont les femmes qui ont davantage sollicité le service social du travail et en plus grand nombre qu'en 2019 (73% contre 71% en 2019).

50% des agents isolés sont des femmes. Elles ont une moyenne d'âge de 55 ans, sont célibataires sans enfant pour les plus jeunes, divorcées ou veuves avec des enfants qui ne sont plus à charge pour les plus âgées.

Les familles monoparentales sont exclusivement composées de femmes. Elles sont âgées de 44 ans en moyenne et ont fait appel au service social du travail essentiellement pour des problèmes administratifs (CAF, litige avec un bailleur) et financiers.

<sup>2</sup> Rapport d'activité 2020 du service social du travail

## 2. Politiques publiques et gouvernance

### Engagement de l'équipe municipale sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Dans sa communication lors de la séance du conseil municipal du 24 juin 2021, le maire de Sceaux a rappelé que l'équipe municipale a fait le choix de s'engager, dans ses responsabilités d'employeur, comme dans l'ensemble de ses politiques publiques, en faveur d'actions volontaristes pour réduire les inégalités femmes-hommes.

Elle s'engage à promouvoir des actions qui permettent aux femmes et aux hommes d'avoir le même statut et de bénéficier des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits fondamentaux et leur potentiel et ainsi pouvoir contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et bénéficier des résultats.

Pour cela, la Ville :

1. mobilise les élus et l'ensemble des services pour une approche transversale : la première réunion du groupe de travail composé d'élus a été fixée en janvier 2022, les services municipaux ont été mobilisés à la suite de cette rencontre ;
2. associe les acteurs économiques, sociaux et culturels locaux à ce projet, afin d'enrichir la réflexion et les actions qui peuvent en découler ;
3. articule le projet autour de 3 grands engagements :
  - éduquer à l'égalité dès le plus jeune âge : pour mener le combat culturel de l'égalité et changer les choses en profondeur, l'éducation reste le 1<sup>er</sup> levier ;
  - faire vivre l'égalité tout au long de la vie en informant, orientant et facilitant l'accès aux droits ;
  - faire de la Ville une collectivité engagée.

Un projet de plan d'action a été élaboré, autour de ces 3 axes, en fin d'année 2021. Il a vocation à être enrichi par le groupe de travail composé d'élus puis décliné par les services municipaux.

### Lutte contre les stéréotypes sexistes

Dans le secteur de la Petite enfance, une attention particulière est apportée dans le choix des jeux proposés aux enfants (les filles peuvent jouer à la moto, les garçons à la poupée etc.), le choix des livres prônant l'égalité et écartant les ouvrages inadaptés, le choix de couleurs non genrées.

De même, dans le secteur Animation, les activités proposées sont les mêmes pour les garçons et les filles.

Le conseil des enfants est composé de manière paritaire. En 2021, les enfants ont réalisé un film sur le thème de l'égalité filles-garçons en lien avec l'Unicef.

La Ville a par ailleurs obtenu le label *Ville amie des enfants* en 2021 et proposé un plan d'action pluriannuel dont un engagement est dédié à *La lutte contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et en faveur de l'équité*. En mobilisant les services dans la mise en œuvre de ce plan d'actions sur plusieurs années, la Ville répond à plusieurs objectifs qu'elle s'est fixés :

- **la promotion du respect, de la mixité et de la parité** par des actions de sensibilisation (sur le bon usage des réseaux par exemple), par l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, par un travail constant sur l'offre de loisirs municipale ;
- **la sensibilisation et la formation des professionnels** par un travail sur les pratiques (outils de repérage et d'accompagnement), par un renforcement des partenariats locaux (avec l'éducation nationale, les parents, les associations spécialisées) ;
- **la lutte contre toute forme de harcèlement ou violence** en repérant les situations de violences sexistes et sexuelles et accompagnant les jeunes victimes et auteurs ainsi que leurs parents.

Afin de favoriser la pratique sportive des femmes, la Ville soutient financièrement l'équipe féminine de basket scéenne, qui évolue en haut niveau.

En outre, les conventions d'objectifs signées avec les associations culturelles et sportives concernées stipulent qu'elles s'attachent à préserver l'égal accès hommes/femmes quant à l'offre d'activités que l'association propose.

#### Culture de l'égalité

Depuis 2006, la Ville est signataire de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Les règlements des instances de concertation mises en place par la collectivité tel que le Comité de recevabilité du budget participatif et le Conseil des enfants exigent dorénavant la parité.

La chef du service Petite enfance et la directrice du pôle Famille et solidarités ont participé à une journée de sensibilisation à l'égalité fille garçon dès le plus jeune âge. Les apports de cette formation prendront notamment la forme d'un appui dans le cadre des projets pédagogiques des EAJE.

#### Lutte contre les violences faites aux femmes

Des actions de prévention portées par le service Action sociale, santé, handicap visent à améliorer la connaissance du phénomène des violences en développant la sensibilisation du grand public et en faisant connaître les dispositifs existants.

En 2021, la Ville a mis en place des actions spécifiques pour la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre :

- permanence des partenaires locaux intervenant dans l'accompagnement et la protection des femmes victimes de violence ;
- communication renforcée pour sensibiliser, informer pour apprendre à réagir et faire connaître les ressources disponibles.

Le Bus santé des femmes, lieu de repérage et de sensibilisation, s'est installé une journée sur la Ville, dans le quartier des Blagis en juillet 2021.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation et de formation ont été organisées pour l'ensemble des agents de la mairie potentiellement en contact avec ce type de problématiques. Il s'agit de sensibiliser les agents, apporter des connaissances de base et des clés quant à la posture à adopter, des éléments de réponse pour orienter. Ces actions ont concerné 33 participants. L'action se poursuivra en 2022 sur des horaires permettant à d'autres agents d'y participer.